



ASSOCIATION DES SENIORS GOLFEURS DE SUISSE
VEREINIGUNG DER GOLF-SENIOREN DER SCHWEIZ
SWISS SENIOR GOLFERS' ASSOCIATION

Règlement Team Matchplay Championship ASGS

1. Généralités

Cette compétition est une épreuve officielle en match-play par équipe, organisée par l'ASGS. Chaque région organise un championnat régional. Les équipes gagnantes des quatre régions se rencontrent en fin d'année pour le titre de Champion Suisse.

2. Conditions de participation / admission

Toutes les sections seniors d'un club affilié à l'ASG sont admises à l'inscription et peuvent inscrire une équipe de 6 joueurs. Exceptionnellement, avec l'accord de la commission sportive de l'ASGS, il est possible que deux clubs puissent inscrire une équipe combinée. Tous les joueurs doivent être membre de l'ASGS. L'année de naissance est déterminante. Si un joueur ne remplit pas les conditions, le match individuel de ce joueur est immédiatement perdu pour l'équipe.

Un joueur qui est membre de plusieurs clubs ne peut jouer que pour un club dans la même saison.

3. Formule de jeu / HCP

Les joueurs avec un haut handicap joueront avec un playing handicap de 24.0 au maximum. La somme totale des handicaps des 6 joueurs de l'équipe du jour ne doit pas dépasser 90.0 de playing handicap. Pour la rencontre, l'exact handicap du jour est pris en considération. Si pour un match, la somme des playing handicaps des 6 joueurs de l'équipe dépasse 90.0, le capitaine de l'équipe désigne les joueurs dont il réduit les playing handicaps, de façon que cette somme limite ne soit pas franchie. Il devra éventuellement tenir compte de ces handicaps ajustés pour respecter l'ordre de jeu.

4. Terrain de jeu / Parcours

Départ des tees jaunes.

5. Règles du jeu

La compétition se déroule en **6 match-plays single**. La composition des équipes doit être établie et annoncée au capitaine de l'autre équipe au plus tard une demi-heure avant le premier départ. La liste des joueurs est établie dans l'ordre ascendant des playing handicaps, c'est-à-dire que les meilleurs joueurs (no 1) des deux équipes jouent l'un contre l'autre et ainsi de suite dans l'ordre des playing handicaps. La **différence entière du playing handicap du jour est accordée**.

Si un match, après 18 trous, se termine « all square » il est partagé et chaque équipe marque un ½ point.

Si le résultat final des 6 matchs est de 3 à 3, les deux capitaines désignent chacun un joueur, lesquels s'opposeront en match-play « mort subite ». Le choix du joueur revient au capitaine, ce play-off peut donc être une répétition d'un match déjà joué.

L'éventuel play-off sera joué sans tenir compte du handicap. Les deux capitaines définissent les trous du play-off avant le début du match.

Les voiturettes ne sont pas autorisées, les deux capitaines peuvent toutefois l'accorder par réciprocité pour chaque rencontre individuel du match-play.

6. Composition de l'équipe

Les Clubs sont autorisés à changer la composition de leurs équipes pour chaque rencontre.

7. Tirage au sort / droit du match à domicile

Les capitaines seniors des clubs ASGS annoncent leur intention de participer au capitaine régional (formulaire d'annonce) avant la saison pour que ce dernier ou un membre de la commission sportive nationale établisse le tableau régional.

Les 4 finalistes de l'année précédente seront tête de série pour l'année suivante. Un tableau régional sera établi avec des dates limites pour chaque tour. Au cas où les clubs concernés ne pourraient pas se mettre d'accord avant la date limite, la date mentionnée sur le tableau et le choix du terrain seront appliqués selon ce tableau.

Les clubs qui se situent dans les régions de haute altitude peuvent jouer jusqu'à mi-juin dans un club en plaine.

8. Départ

Si un joueur d'une équipe n'est pas présent à l'heure convenue au départ du parcours, prêt à jouer, son adversaire gagne automatiquement par w.o.

9. Choix du parcours

Le Club qui a le choix du terrain est mentionné dans le tableau pour le premier tour. Lors des tours suivants, c'est le club qui a gagné à l'extérieur qui a le droit de choisir le terrain de la rencontre. Si les deux clubs adversaires ont tous deux gagné chez eux ou à l'extérieur, il sera procédé à un tirage au sort par les deux capitaines des clubs opposés ou par le capitaine régional. Dans ce cas, les rencontres des années précédentes ne seront pas prises en compte.

La finale régionale doit, dans la mesure du possible, être jouée sur un parcours neutre.

10. Calendrier

Les dates des matches régionaux doivent être impérativement fixées de manière à ce que les finales régionales soient jouées 2 semaines avant la finale nationale.

11. Demi-finales & finale nationale

La date et le parcours sont choisis par la commission sportive au début de la saison.

Ils se déroulent, si possible, sur le parcours du vainqueur de l'année précédente.

Si le vainqueur national de l'année précédente gagne à nouveau sur son propre parcours, les finales auront lieu sur le parcours du perdant de la finale de l'année précédente. Les matchs pour les demi-finales sont tirés au sort la veille au soir du tournoi par le capitaine national et/ou le capitaine régional. Les capitaines des quatre équipes doivent déposer leur liste de joueurs au secrétaire du Club organisateur et au capitaine nationale au plus tard à 16h00 la veille des demi-finales. **Les joueurs ne peuvent plus être changés le jour de la finale (exceptions maladie/accident).** Le club établit la liste de départ.

Les greenfees pendant les deux jours des demi-finales et de la finale sont réglés par l'ASGS, en accord avec le sponsor et le club organisateur. On essayera d'obtenir des greenfees à prix réduits pour un parcours de reconnaissance auprès du club organisateur.

Le premier jour des demi-finales nationales, l'ASGS offre un souper. Tous les participants aux demi-finales et à la finale reçoivent un prix souvenir et le vainqueur le trophée du challenge pour une année. Si un trophée du challenge est remplacé, l'ancien passe définitivement au club qui a gagné ce challenge le plus souvent.

12. Administration / inscription

Lors des matches régionaux, le club organisateur reçoit une contribution de la caisse régionale à la collation commune. Il est d'usage que les clubs organisateurs ne perçoivent pas de greenfees pour l'équipe visiteuse.

Les résultats des rencontres sont à annoncer dans les 24 heures au capitaine régional. Le tableau des résultats des rencontres sera publié sur la page web de l'ASGS après chaque tour complet.

A fin septembre, les capitaines régionaux annoncent au capitaine national les vainqueurs régionaux.